

Ce sont les États-Unis qui nous préoccupent vraiment, notre grand voisin du Sud qui est dix ou onze fois plus peuplé et plus riche que le Canada. Cela rend la vie très difficile aux petits pays qui ont la même langue et bon nombre des mêmes antécédents culturels que les États-Unis, mais qui s'estiment quand même différents. Si l'on veut savoir ce qui nous rend différents ou ce que nous aimerions qui nous rende différents des États-Unis, il faut songer à des programmes comme le régime d'assurance-maladie. Là où vous êtes vraiment conscients d'être Canadiens et de la valeur que cela représente, ou des avantages dont vous bénéficiez à ce titre, c'est lorsque vous vous trouvez pris aux États-Unis au milieu de factures de frais médicaux et que vous devez vous battre pour essayer d'obtenir un remboursement ou un service auprès de leur assurance médicale privée. C'est alors que vous vous rendez compte de la complication que cela représente. Bien sûr, ceux qui se souviennent de l'époque où le régime d'assurance-maladie n'existait pas savent que c'était une situation difficile. Elle est encore extrêmement difficile aux États-Unis, comparée au Canada.

Lorsqu'un Américain vient chez nous et que, pour une raison ou pour une autre, il doit être hospitalisé ou consulter un médecin ou qu'il a l'occasion d'observer ce qui se passe pour ceux qui ont besoin de traitement médical, il ne manque pas de remarquer à quel point notre régime d'assurance-maladie à responsabilité partagée est une réussite, et j'en suis toujours fier. C'est un des points qui nous distinguent vraiment des Américains. Et ce sont ces choses-là, notre manière d'agir, de partager ou de nous entendre sur certains points qui constitue une entité culturelle distincte de la leur.

Au cours de toutes ces années, les États-Unis avec toutes leurs richesses n'ont pas réussi à adopter un régime national d'assurance-maladie. Par nécessité, ils ont bien été obligés de trouver des programmes pour donner une certaine sécurité à certaines personnes âgées ou très malades ou à certains malades dans le besoin, mais on peut s'étonner à juste titre qu'un pays comme les États-Unis ait encore un assortiment aussi disparate de services médicaux et une distribution aussi injuste et coûteuse de services. C'est pour des raisons comme celles-là que je m'oppose à tout ce qui pourrait dégrader les services d'assurance-maladie de notre pays et détruire l'union qui s'est faite au sujet de nos services médicaux.

J'ai écouté au cours de la première partie du débat le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), ancien chef de mon parti et homme respecté s'il en fut, non seulement de tous ceux qui siègent dans ce coin de la Chambre, mais des députés des deux autres partis; je suis sûr que tous les Canadiens, quelles que soient leurs tendances politiques, sont fiers de lui. L'une des raisons pour laquelle son nom s'inscrira dans l'histoire de ce pays, c'est que la province qu'il a dirigée, province qui n'est pas la plus riche, a été la première à instaurer en Amérique du Nord un régime d'assurance-maladie de ce genre. Nous devons beaucoup de reconnaissance au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles qui, en prenant la parole au cours de ce débat s'est adressé à la Chambre avec passion et compétence, plaidant la cause de l'assurance-maladie auprès du gouvernement et lui demandant de ne pas en freiner le progrès. Ne serait-ce que par respect à l'égard de ce qu'a fait mon honorable ami, je crois que le gouvernement devrait réfléchir davantage à ce qu'il fait.

● (1650)

J'ai parlé aux fonctionnaires de la Santé au Manitoba et ils se rendent compte de la nécessité de faire preuve de

Soins médicaux—Loi

modération. Ils se disent disposés à collaborer avec le gouvernement fédéral sous ce rapport, même si leurs propositions, une fois acceptées, pourraient réduire la contribution financière que le gouvernement fédéral verse aux provinces. Ils songent à substituer à l'hospitalisation, à la relation directe entre le médecin et le malade, d'autres formes de soins médicaux qui, à prix égal, pourraient être plus avantageux.

Le moment est maintenant venu, comme le régime d'assurance frais médicaux est fermement établi, de commencer à chercher d'autres moyens de dispenser les services de santé. Nous devrions commencer à planifier les programmes sanitaires au lieu de nous y intéresser seulement lorsque de graves problèmes se posent. Dans la phase initiale du régime d'assurance frais médicaux, nous n'avions pas le choix. Avant l'établissement du régime, une proportion importante de la population n'avait pas reçu les soins médicaux dont elle avait vraiment besoin et auxquels elle avait droit. Nous avions beaucoup de rattrapage à faire; nous devons construire des installations et fournir des services médicaux au grand public, mais nous sommes maintenant arrivés au point où ces questions ne sont plus aussi urgentes. On devrait penser davantage à la portée du rapport Hall en matière de prévention de la maladie. On y envisage des examens périodiques propres à prévenir des maladies graves dont le traitement coûterait très cher et comporterait un danger beaucoup plus grand pour le malade.

L'assurance-maladie a été fort utile aux Canadiens, mais elle pourrait encore être améliorée, selon moi. Nous pouvons tous, j'en suis certain, faire un meilleur usage de l'argent affecté aux services médicaux. Cela ne peut certainement pas se faire de façon arbitraire, comme le prévoit le bill, avec des diktat du genre: «Le plafond se situe à tel niveau; contentez-vous-en, sinon, vous aurez des difficultés.» Je ne dis pas qu'on ne peut diminuer les dépenses de cette manière, mais personne ne sait si ces réductions sont les plus appropriées ou si les frais les plus élevés seront éliminés. Quoi qu'il en soit, cette façon d'aborder le problème ne vaut pas une intelligente séance d'étude avec les provinces, qui donnerait aux provinces le temps d'élaborer une formule et l'occasion d'exprimer certaines de leurs idées.

Je ne m'attends pas que le gouvernement fédéral reçoive beaucoup de félicitations pour ce qu'il fait. Je sais qu'il est très facile de se mettre au diapason du public et de dire qu'il veut nous voir mettre un frein aux dépenses gouvernementales. Mais laissez-moi vous rappeler ce que bien des députés de la majorité ont dit avant la dernière élection. Chaque fois qu'un conservateur parlait de restreindre les dépenses gouvernementales, il se trouvait un libéral pour répliquer: «D'accord, dites-nous quelles dépenses éliminer.» Et il ajoutait: «Voulez-vous que nous supprimions le régime de soins médicaux?» Les conservateurs répondaient: «Non, nous voulons la suppression d'Information Canada.»

M. Paproski: Pétro-Can.

M. Yewchuk: Et Radio-Canada.

M. Saltsman: Bon. Ce que font ressortir mes amis députés qui me viennent en aide, c'est que nous étions unanimes sur un point: à savoir qu'il ne fallait pas supprimer le régime de soins médicaux. Parmi ceux qui sont maintenant en faveur du régime, il en est qui ne l'étaient pas au début, ou du moins qui avaient des réserves à formuler sur ce régime ou un régime substitut. Mais le point important est qu'il n'y a pas aujourd'hui de vraie opposition au régime de